

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale des Éleveurs de porcs de la Montérégie, tenue le jeudi 2 avril 2026 à compter de 10 h à Saint-Hyacinthe.

---

**OBJET – COMITÉ « ÉLEVAGE À FORFAIT »**

**CONSIDÉRANT** qu'il existe un comité provincial « Élevage à forfait », qui a été mis en place en 2013 à la suite d'une recommandation du comité de réflexion sur la structure de l'organisation;

**CONSIDÉRANT** que les travaux de ce comité ont été au ralenti ces dernières années, mais qu'ils ont repris en 2024 et qu'un nouveau plan de travail a été établi, dont les axes sont les suivants :

- Briser l'isolement et favoriser le réseautage;
- Appuyer l'amélioration de la rentabilité;
- Améliorer les communications et la circulation de l'information.

**CONSIDÉRANT** que les enjeux des éleveurs à forfait sont importants, tout particulièrement en ce moment avec les enjeux liés aux VDR ;

**CONSIDÉRANT** que les éleveurs sont parfois plus difficiles à joindre et à mobiliser et qu'ils se sentent souvent moins interpellés par les dossiers des Éleveurs de porcs de porcs du Québec ;

**CONSIDÉRANT** que les éleveurs à forfait représentent 51% des entreprises porcines actives au Québec.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU DE DEMANDER :

**Aux Éleveurs de porcs du Québec :**

- De faire du comité « Élevage à forfait » un comité fort, avec plusieurs rencontres planifiées chaque année, une ressource dédiée à ce comité et une reddition de compte régulière afin de suivre l'évolution de leurs travaux ;

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
FAITE À SAINT-HYACINTHE, LE 7 AVRIL 2026



---

Éliane Bergeron Piette  
Secrétaire